

Revêtement de sol clic composite acoustique avec système d'installation angle-angle 2G™

Informations d'ordre général

Le produit doté du système d'installation incliné 2G™ est disponible en format résidentiel ou commercial. Avant l'installation, veuillez vérifier que le produit sélectionné est adapté à l'usage final visé. En cas de doute, veuillez contacter votre fournisseur.

Ce produit est un revêtement de sol flottant aux propriétés acoustiques excellentes, thermiques et imperméables avec une âme rigide pour faciliter la pose sur les supports irréguliers. Ce produit n'absorbe pas l'eau, ne gonfle pas sous l'effet de l'eau et ne risque pas d'être endommagé par l'eau. Si la pose du sol a été effectuée correctement en respectant le DTU 53.2, un simple nettoyage à la serpillière humide est suffisant et nettoyez rapidement tout déversement sur le sol.

Ce produit n'est pas destiné à une installation à l'extérieur ou dans des pièces constamment humides. Il convient à une utilisation dans des salles de bains, des cuisines, des buanderies et arrière-cuisines d'habitations traditionnelles. Il est essentiel d'observer ces consignes d'installation afin d'assurer un ajustement de qualité.

Mettez en place le mobilier fixe avant la pose de ce produit, en laissant de la place en cas de dilatation et de contraction; voir ci-dessous.

Remplir les espaces de dilatation autour des zones potentiellement humides d'un joint souple en acrylique ou en silicone (durcissement neutre).

Il n'est normalement pas recommandé de poser une sous-couche séparée; reportez-vous au fournisseur.

Acclimatation du matériau

Pour des installations commerciales, déballiez le matériau de revêtement de sol au moins 48 heures avant la pose (les dalles et lames peuvent être empilées, mais parfaitement à plat) et le laisser s'acclimater à la pièce dans laquelle l'installation est prévue. La température de la pièce doit être maintenue entre 18 et 27°C* (65-85°F). Pour les installations résidentielles, l'acclimatation n'est pas indispensable si la température du produit se trouve déjà dans la plage comprise entre 18 et 27°C* (65-85°F). Pour obtenir un aspect plus naturel, le produit doit être mélangé avant la pose.

Supports

Avant la pose du sol à bâtons rompus, tous les supports doivent être solides et sains, lisses et de planéité régulière, propres et exempts de tous débris.

Il est indispensable de mesurer l'humidité du support de base (par ex. béton) conformément à la norme locale:

- Lorsque le test à l'hygromètre est préconisé, l'humidité relative du support ne doit pas être supérieure à 95%.
- Lorsque le test à carbure de calcium est préconisé, l'humidité de la construction ne doit pas dépasser 3% pour les chapes cimentées et 1,4% en cas de chape au sulfate de calcium.
- Lorsque le test au chlorure de calcium est préconisé, l'humidité du support ne doit pas être supérieure à 8 livres d'humidité/1000 pieds² par 24 heures.

Toute inégalité dans le support ne doit pas être supérieure à 5 mm en dessous du niveau pour toute longueur de 3 m dans quelque sens que ce soit. Il convient de commencer par éliminer les arêtes/bosses pour éviter d'endommager le produit.

Pour obtenir des conseils supplémentaires sur la préparation du support, se reporter aux normes BS8203, DTU 53.2, DIN 18365 (Teil C), ASTM F710, AS/NZS 1884 et à toutes autres normes/codes du bâtiment concernés pour la pose de plancher résilient.

- Béton/chapes: Lorsque le support présente des irrégularités, un enduit de lissage approprié doit être utilisé.
- Carreaux de carrière/mosaïque/terrazzo/céramique: S'assurer que ces sols sont solides. Fixer les dalles mobiles. Mettre à niveau toute ligne de joint de plus de 5 mm de largeur et/ou de profondeur.

- Planchers de bois : ces sols doivent être fermes et d'une faible flexibilité. Toutes les lames mobiles doivent être fermement fixées en place et les écarts comblés. Les sols en blocs de bois directement posés sur terre/bitume/goudron doivent être déposés avant installation.
- Sols en linoléum/thermoplastique/vinyle/liège: vérifiez la solidité de ces sols et fixer les dalles mobiles.
- Tout sol existant posé à l'aide de ciment-colle bitumineux (ATA or « Cutback ») doit d'abord être convenablement recouvert/encapsulé ou déposé par des moyens mécaniques.
- Sols métalliques et peints: retirez la peinture et autres finitions qui s'écaillent.
- Les revêtements de sol en textile (y compris la moquette) doivent être déposés.
- Chauffage au sol: il est possible de poser ce produit par-dessus des sols incorporant un dispositif de chauffage au sol, mais il convient de contrôler la température entre le dossier et la surface du support pour qu'elle ne dépasse pas 27°C* (85°F).
- Chauffage au sol électrique: veuillez consulter le fabricant pour vérifier la compatibilité de son système avec ce type de revêtement de sol. Les systèmes à treillis sont à poser en conformité avec les consignes du fabricant, à savoir incorporés dans une couche de base d'enduit de lissage correctement renforcé composé d'une seule couche d'une épaisseur minimale de 10 mm (3/8 po), ou en deux couches de 5 mm (avec apprêt entre les couches).
- Stratifié: Il est normalement recommandé de l'enlever.
- Amiante: Il est possible que d'anciens carrelages et adhésifs qui subsistent contiennent de l'amiante. En cas de doute, demandez conseil aux autorités compétentes pour connaître les tests à faire et les procédures à observer pour l'enlèvement et la mise au rebut.
- Autres sols: Consultez le fournisseur.
- Ce produit doit toujours être installé sur une base solide.
- La température ambiante de la pièce doit être comprise entre 18 et 27°C* (65-85°F) avant et pendant l'installation.

Pose

Ce produit doit être installé en laissant un joint de dilatation minimum de 5 mm sur tout le périmètre de la pièce et autour de tous les objets fixes, tuyaux compris. Il convient d'augmenter cet écart minimum à 8 mm pour les superficies de plus de 100 m² (consulter votre fournisseur en cas de superficies plus grandes**). Il est à noter que le joint de dilatation minimum est défini comme le plus petit joint entre le produit et l'élément statique, qui peut être mesuré en tout point autour du périmètre.

Afin de permettre la dilatation thermique, il convient soit de découper à la base les cadres de porte, soit de laisser un joint de dilatation. Il convient de déposer les plinthes ou de les découper à la base. Sinon, une garniture de bord appropriée est à poser pour recouvrir le joint de dilatation. Ce produit est à poser avec les joints en quinconce.

Outils

Pour une pose réussie, les outils suivants sont nécessaires : crayon de bois, couteau, ruban à mesurer, règle/bord droit, équerre, scie, cales, rouleau à main, tire-lame, marteau, et maillet en caoutchouc, perceuse et mèche trépan (pour découper autour de la tuyauterie).

Exclusions

Il convient de faire particulièrement attention en cas de pose de ce produit dans des pièces exposées à de fortes variations de température, par exemple dans des pièces non chauffées, des solariums ou des vérandas exposées à la lumière directe du soleil derrière des portes vitrées. Dans ces cas, il convient de laisser un joint de dilatation de 10 mm.

Il est généralement déconseillé d'utiliser des adhésifs pour la pose de ce produit.

1. En commençant par une lame/dalle complète le long du mur, calculez le nombre de largeurs qu'il faudra pour atteindre l'autre bout de la pièce. Si cela signifie qu'il y aura une rangée de lames/dalles étroites le long du mur d'en face, découper la première rangée en conséquence. Posez ce produit le côté languette/bord découpé face au mur. Poser des cales de 5 mm entre la lame/dalle et le mur (Figure 1).
2. Posez la première rangée en s'assurant que les bords courts sont bien emboîtés (Figure 2).
3. En utilisant un couteau et un bord droit, découpez la dernière pièce de la rangée, en veillant à laisser un écart de 5 mm entre l'extrémité de la rangée et le mur.
4. Commencez la deuxième rangée en emboîtant la languette dans la rainure qui tient la lame à un angle d'environ 30°. Poussez ensuite fermement la lame/dalle dans la rainure de la première rangée. Poser la lame/dalle suivante en emboîtant la languette dans la rainure le long du bord court. Présenter ensuite la languette dans la rainure sur le côté long, en inclinant les lames/dalles pour qu'elles s'emboîtent (Figure 3). Il convient de poser les dalles et les lames en « décalé » pour faire en sorte que les quatre coins ne se touchent jamais (Figure 3a et Figure 3b).
5. Continuez la pose des lames dans la pièce jusqu'à ce que la rangée soit terminée à l'aide d'un rouleau à main. (Figure 4) Seulement s'il est nécessaire de le faire, utiliser un maillet en caoutchouc et une chute du produit pour taper délicatement sur le produit. Un tire-lame peut être utilisé pour tirer l'ensemble du revêtement de sol le long des bords de la pièce (Figure 5).
6. Recommencez les étapes 4 et 5 jusqu'à ce que toute la surface soit couverte.
7. Sous les encadrements de porte : Si une lame/dalle ne peut pas être surélevée, utiliser une cale de frappe adaptée (ou une chute de matériau) et un maillet pour emboîter avec soin la lame/dalle à plat sur le sol (Figure 6).
8. En cas de pose autour de coins, dans des coins convexes ou sur des profils complexes, marquez la forme sur la lame/dalle et la découper à la scie.
9. Une fois le sol posé, retirez les cales de dilatation. Balayez à l'aide d'un balai-brosse souple. Fixer les plinthes ou une bordure appropriée pour couvrir les joints de dilatation (en vente chez votre distributeur local). Il convient de les fixer au mur et non pas au sol, pour faire en sorte que le produit puisse se dilater librement (Figure 7 et 8).

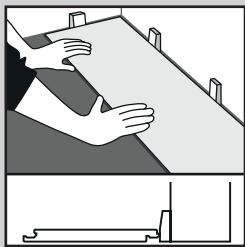


Fig. 1

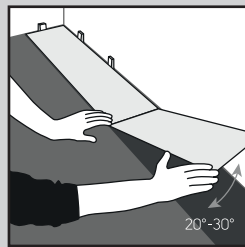


Fig. 2

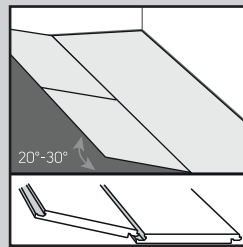


Fig. 3

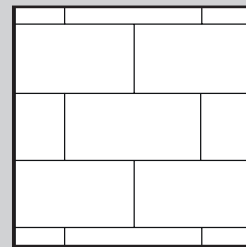


Fig. 3a

Effet pierre : Les dalles doivent être posées pour former un agencement de « brique » (en quinconce).

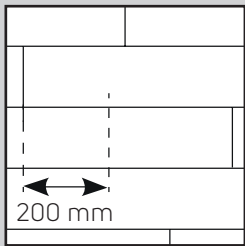


Fig. 3b

Effet bois: Les dalles doivent être posées en quinconce aléatoire en laissant un écart d'au moins 200 mm entre les extrémités courtes.

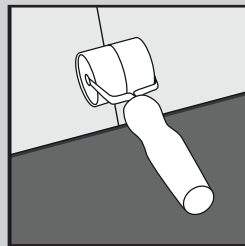


Fig. 4

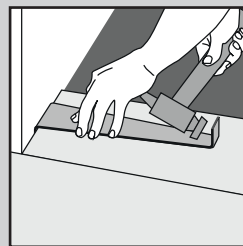


Fig. 5



Fig. 6

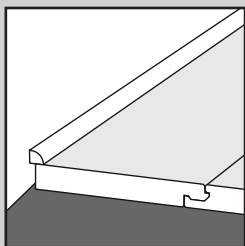


Fig. 7

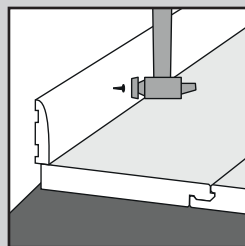


Fig. 8

Entretien de votre sol

- Balayez régulièrement le sol pour éliminer les saletés ou les débris, qui peuvent causer de fines rayures.
- Pour un nettoyage en profondeur, toute une gamme de produits de nettoyage au pH neutre est disponible (« Clean », « Remove » et « Refresh ».) Évitez d'utiliser les produits nettoyants ménagers ordinaires et les détergents javellisés. Ils pourraient rendre le sol glissant ou causer une décoloration.
- Toujours éponger les déversements dès que possible, afin de réduire le risque de glissades et les éventuelles taches.
- Utilisez des tapis de seuil pour protéger contre les graviers et l'humidité. Vérifier qu'ils sont antitaches (sans endos en caoutchouc) afin d'éviter toute décoloration du sol.
- Évitez de traîner ou de faire glisser des meubles ou autres objets sur le sol. Utiliser des patins de protection du sol pour éviter tout risque d'éraflure.
- Utilisez des roulettes de support sous les meubles lourds pour éviter les marques.
- Pour une performance optimale, maintenir la température de la pièce entre 18 et 27°C* (65-85°F).
- Ne pas exposer ce produit à de l'eau stagnante. Cela présenterait un risque de glissade.
- En cas de chauffage par le sol, il convient de prendre des précautions pour éviter d'endommager le plancher sous l'effet de « points chauds/blocs thermiques » localisés. Il convient aussi de ne pas poser des tapis et des meubles à un endroit qui empêcherait l'air chaud de circuler.
- Des guides d'entretien de sol sont disponibles auprès de votre fournisseur ou sur le site internet.

Pour toutes questions sur le produit, veuillez contacter le revendeur de sol auprès duquel vous avez effectué votre achat.

- * Les normes ASTM préconisent une installation dans la plage de 65 à 85 °F ; ailleurs, la température doit être comprise entre 18 et 27°C
- ** Lorsque la dimension du revêtement de sol dépasse 15 m en longueur ou en largeur, il convient d'utiliser un joint de dilatation de 8 mm.



2G™ est une technologie brevetée inventée par Välinge Innovation AB. La marque et le logo 2G™ sont des marques déposées appartenant à Välinge Innovation AB et toute utilisation de ces marques fait l'objet d'une licence.